

Betreff: Re: Décision de maintien en CLD

Von: Rémy Malgouyres <remy.malgouyres@uca.fr>

Datum: 30/04/2020 à 16:04

An: Amelie BERNAUD <amelie.bernaud@uca.fr>, adelaide.reyes@uca.fr, carine.courtadon@uca.fr, angelique.combes@uca.fr, elodie.mihoubi@uca.fr, Virginie SAUVADET <virginie.sauvadet@uca.fr>

Bonjour,

Je vous demande un accusé de réception formel de la part de l'université concernant les question que j'ai soulevé au sujet de harcèlement moral.

Le refus de l'université de répondre à ces question constitue un délit pour lequel, en vertu de l'article 40 du code de procédure énale, toute autorité constituée est tenue d'informer la justice, faute de quoi elle peut être considérée comme complice.

J'ai évoqué explicitement cette question de harcèlement moral dans ce mail adressé à la présidence de l'UCA le 01/02/2017, et plusieurs fois depuis

<https://malgouyres.org/my-problems/correspondanceUCA/mail2.pdf>

Je l'ai également explicité dans le message suivant, adressé au service du personnel :

<https://malgouyres.org/my-problems/dossier-medical/ordonnateur-principal.pdf>

Je vous demande de me donner une réponse explicite ; votre responsabilité pénale est engagée :

<https://www.travail-prevention-sante.fr/article/obligation-de-l-employeur-en-matiere-de-harcelement,13298>

<http://www.codes-et-lois.fr/code-de-procedure-penale/article-40>

Bien Cordialement,

Rémy Malgouyres

Am 30/04/2020 um 12:32 schrieb Amelie BERNAUD:

Bonjour Monsieur,

Je me permets de vous relancer suite aux deux mails ci-dessous que je vous ai envoyés les semaines précédentes.


Votre CLD se terminait le 21 avril dernier. Afin de pouvoir acter votre maintien en CLD après le 21 avril, j'ai impérativement besoin que vous me retourniez par mail le document en pièce jointe daté et signé.


Je vous remercie par avance de bien vouloir me faire parvenir ce document dans les meilleurs délais et vous souhaite un bon week-end.

Bien cordialement,

Amélie BERNAUD - Gestionnaire des personnels enseignants
Gestionnaire des accidents de service et des maladies professionnelles
Direction des Ressources Humaines
Bureau des personnels enseignants/enseignants-chercheurs

Université Clermont Auvergne
Universit' Clermont Auvergne 49, Bd François Mitterrand - CS 60032 [Facebook UCA](#) [Twitter UCA](#) [Instagram UCA](#)
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1
www.uca.fr

 amelie.bernaud@uca.fr

 04 73 17 72 34

De: "Gestion - Enseignants - DRH - Université Clermont Auvergne" <gestion-enseignant.drh@uca.fr>
À: "Remy MALGOUYRES" <Remy.MALGOUYRES@uca.fr>
Cc: "Cathy FEUILLANT" <Cathy.FEUILLANT@uca.fr>
Envoyé: Vendredi 24 Avril 2020 11:02:33
Objet: Re: Décision de maintien en CLD

Bonjour Monsieur,

Le mail que je vous ai envoyé la semaine dernière étant resté sans réponse, je me permets de vous relancer afin de savoir si vous en avez bien pris connaissance. Afin d'entériner la décision de maintien en CLD, pourriez-vous s'il vous plaît me transmettre par mail la décision datée et signée par vous-même ?


Je vous remercie par avance pour votre retour et me tiens à votre disposition pour toute question.

Bien cordialement,

Amélie BERNAUD - Gestionnaire des personnels enseignants
Direction des Ressources Humaines
Bureau des personnels enseignants/enseignants-chercheurs

Université Clermont Auvergne
Universit' Clermont Auvergne 49, Bd François Mitterrand - CS 60032 [Facebook UCA](#) [Twitter UCA](#) [Instagram UCA](#)
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1
www.uca.fr

 gestion-enseignant.drh@uca.fr

 04 73 17 72 34

De: "Gestion - Enseignants - DRH - Université Clermont Auvergne" <gestion-enseignant.drh@uca.fr>
À: "Remy MALGOUYRES" <Remy.MALGOUYRES@uca.fr>
Cc: "Cathy FEUILLANT" <Cathy.FEUILLANT@uca.fr>
Envoyé: Mercredi 15 Avril 2020 17:28:46
Objet: Décision de maintien en CLD

Rebonjour Monsieur,

Je suis désolée pour ce nouveau mail mais je vous envoie le bon fichier, mentionnant la fonction et le nom du signataire de la décision.

Par ailleurs, pourriez-vous me renvoyer le document daté et signé s'il vous plaît ?

Je vous remercie par avance pour votre retour.

Bien cordialement,

Amélie BERNAUD - Gestionnaire des personnels enseignants
Direction des Ressources Humaines
Bureau des personnels enseignants/enseignants-chercheurs

Université Clermont Auvergne

Université Clermont Auvergne
49, Bd François Mitterrand - CS 60032
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1
www.uca.fr

[Facebook UCA](#)

[Twitter UCA](#)

[Instagram UCA](#)



gestion-enseignant.drh@uca.fr



04 73 17 72 34

De: "Gestion - Enseignants - DRH - Université Clermont Auvergne" <gestion-enseignant.drh@uca.fr>

À: "Remy MALGOUYRES" <Remy.MALGOUYRES@uca.fr>

Cc: "Cathy FEUILLANT" <Cathy.FEUILLANT@uca.fr>

Envoyé: Mercredi 15 Avril 2020 16:14:18

Objet: Fwd: Dossier MALGOUYRES

Bonjour Monsieur,

En raison de la période exceptionnelle de confinement et dans l'attente de la prochaine réunion du Comité médical, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe la décision de maintien en CLD pour 3 mois, du 22 avril au 21 juillet 2020. J'attire votre attention sur le fait que, dans le cas où le comité médical se réunira avant le 21 juillet 2020, cette décision sera caduque.

Je me tiens à votre disposition pour toute question.

Bien cordialement,

Amélie BERNAUD - Gestionnaire des personnels enseignants
Direction des Ressources Humaines
Bureau des personnels enseignants/enseignants-chercheurs

Université Clermont Auvergne

Université Clermont Auvergne
49, Bd François Mitterrand - CS 60032
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1
www.uca.fr

[Facebook UCA](#)

[Twitter UCA](#)

[Instagram UCA](#)



gestion-enseignant.drh@uca.fr



04 73 17 72 34

--

Re: Décision de maintien en CLD

Remy Malgouyres, PR27
Laboratoire LIMOS - UMR 6158 CNRS,
Institut Supérieur d'Informatique, de Modélisation et de leurs Applications (ISIMA),
Campus des Cézeaux,
1 rue de la Chebarde,
63170 Aubiere, France.
remy.malgouyres@uca.fr
phone : +33 (0)4 73 17 71 07 -- fax : +33 (0)4 73 17 71 25
<http://www.malgouyres.org>

—Anhänge:-----

remy_malgouyres.vcf

4 Bytes